



# Conseil économique et social

Distr. générale  
17 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

## Commission des stupéfiants

### Soixante-troisième session

Vienne, 2-6 mars 2020

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la mise en œuvre, aux niveaux national, régional et international, de tous les engagements à aborder et combattre le problème mondial de la drogue énoncés dans la déclaration ministérielle de 2019**

## Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues

### Rapport du Secrétariat

#### *Résumé*

On trouvera dans le présent rapport un aperçu des tendances les plus récentes en ce qui concerne la production et le trafic illicites de drogues dans le monde. Les statistiques et l'analyse qu'il contient se fondent sur les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Les tendances des saisies de drogues et les statistiques sur les cultures illicites de plantes servant à fabriquer des drogues jusqu'en 2018 y sont présentées, sous réserve que des données soient disponibles.

Malgré la grave sécheresse qui a sévi, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a atteint son deuxième niveau depuis le début des suivis. En 2018, l'Afghanistan était une fois de plus le pays où la superficie des cultures illicites était la plus importante. Les saisies mondiales d'héroïne ont fortement augmenté en 2016 et en 2017, et les données préliminaires indiquent que les saisies d'héroïne auraient atteint 78 tonnes en 2018. Les cultures de cocaïers sont restées à leur niveau le plus élevé. En 2018, la quantité de cocaïne saisie dans le monde a dépassé pour la deuxième fois celle de résine de cannabis. Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine se sont maintenues à peu près au même niveau qu'en 2017. De l'herbe de cannabis est toujours produite et saisie dans la plupart des pays du monde et dans toutes les régions, alors que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique du Nord, principalement l'Afghanistan et le Maroc. À l'échelle mondiale, les saisies sont principalement réalisées dans ces deux régions et en Europe, le principal marché de consommation.

\* E/CN.7/2020/1.



## I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu de l'évolution de la situation en ce qui concerne la production et le trafic illicites de drogues aux échelles mondiale et régionale. L'analyse tient compte des renseignements dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) au 1<sup>er</sup> décembre 2019.

2. La section II du présent rapport est consacrée à la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et à la production illicite de drogues d'origine végétale jusqu'en 2018, sous réserve que des données soient disponibles. La section III porte sur le trafic et les saisies de drogues, l'accent étant mis sur les statistiques des saisies réalisées jusqu'en 2018. Elle dresse un tableau actualisé des tendances du trafic de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine. La section IV contient de brèves conclusions.

3. Les dernières enquêtes de l'ONUDC sur les cultures illicites constituent les principales sources d'information sur la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et la production illicite de drogues d'origine végétale. Par ailleurs, les réponses des gouvernements à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018 et pour les années précédentes ont été les principales sources d'information utilisées concernant les caractéristiques du trafic et les saisies de drogues.

4. En décembre 2019, l'ONUDC avait reçu des réponses à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels de la part de 99 États Membres et de 1 territoire. Parmi les autres sources d'information exploitées figuraient les rapports officiels publiés par les gouvernements et les rapports communiqués aux organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants. Le *Rapport mondial sur les drogues 2019* a également été utilisé aux fins de la présente analyse. On disposait au total, pour 2018, de données relatives aux saisies de 88 États et territoires.

## II. Tendances mondiales de la culture illicite de plantes servant à fabriquer des drogues et de la production illicite de drogues d'origine végétale

### A. Culture du cannabis et production d'herbe et de résine de cannabis

5. Le cannabis reste la drogue la plus produite dans le monde. Contrairement à d'autres drogues d'origine végétale, qui sont produites dans un petit nombre de pays, le cannabis est produit dans presque tous les pays. Ces vingt dernières années, les techniques de culture du cannabis ont connu des avancées rapides. Il ressort des rapports sur la culture et l'éradication du cannabis qu'il existe des pratiques très diverses dans le monde, depuis la culture d'un petit nombre de plantes destinées à la consommation personnelle jusqu'aux opérations commerciales à grande échelle dans des entrepôts couverts, sur des terres agricoles ou dans les forêts.

6. Dans certains États Membres, le marché du cannabis est en pleine transition et son statut juridique évolue. Les données relatives aux saisies semblent indiquer que la culture d'herbe de cannabis continue d'être pratiquée dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde. La plupart des saisies d'herbe de cannabis continuent d'être réalisées dans les Amériques. En 2017, 38 % du total mondial de ces saisies avaient été opérées en Amérique du Sud, et 21 % en Amérique du Nord<sup>1</sup>. En revanche, la production à grande échelle de résine de cannabis est restée limitée à

---

<sup>1</sup> *Rapport mondial sur les drogues 2019 : Résumé analytique – Conclusions et incidences stratégiques* [publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.XI.9 (Fascicule 1)].

quelques pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Ouest, principalement l'Afghanistan et le Maroc.

7. Le Maroc a indiqué qu'en 2018, la superficie consacrée à la culture du cannabis sur son territoire était restée stable, avec environ 47 500 ha, tandis que la production annuelle de résine de cannabis avait diminué de 41 % par rapport à 2017, passant de 714 à 426 tonnes<sup>2</sup>. Les autorités nationales ont estimé la production d'herbe de cannabis au Maroc à 23 700 tonnes, soit une diminution de 34 % par rapport à 2017. Selon les autorités marocaines, le trafic de cannabis par mer vers les pays européens, notamment l'Espagne, principalement dirigé par des réseaux étrangers, est demeuré un problème majeur.

8. Pendant la période 2010-2017, 159 États Membres, représentant 97 % de la population mondiale, ont indiqué à l'ONU DC que le cannabis était cultivé illicitement sur leur territoire, en se fondant sur des indicateurs directs (culture ou éradication de plants de cannabis et éradication de sites de production de cannabis) ou indirects (saisie de plants de cannabis)<sup>3</sup>.

## B. Culture du pavot à opium

9. En 2018, la culture du pavot à opium a reculé de 17 %, et la superficie qui lui était consacrée était de 346 000 ha, ce qui représente toutefois 60 % de plus par rapport à il y a dix ans. L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de compter pour plus de 80 % de la culture illicite mondiale du pavot à opium.

10. Après avoir augmenté chaque année au cours de la période 2009-2014, la culture mondiale du pavot à opium a diminué pour la deuxième fois en 2018, principalement en raison d'un recul de 20 % en Afghanistan. Cependant, la superficie consacrée à la culture du pavot (263 000 ha<sup>4</sup>) dans le pays s'est maintenue à des niveaux beaucoup plus élevés que ceux d'avant 2017 (voir fig. I).

11. Au cours de la période 2010-2016, la superficie moyenne consacrée à la culture du pavot à opium en Afghanistan était d'environ 175 000 ha. Après avoir atteint le niveau record de 328 000 ha en 2017, elle a diminué en 2018 pour passer à 263 000 ha. Malgré la grave sécheresse qui a sévi<sup>5</sup> dans le nord et certaines parties de l'ouest du pays et des prix peu élevés, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a tout de même atteint son deuxième niveau depuis le début des suivis. En 2018, l'Afghanistan était une fois de plus le pays où la superficie des cultures illicites était la plus importante. La culture a diminué dans toutes les régions d'Afghanistan en 2018, principalement dans le nord et l'ouest, ces deux régions ayant représenté environ 70 % de la diminution des cultures au niveau national en 2018.

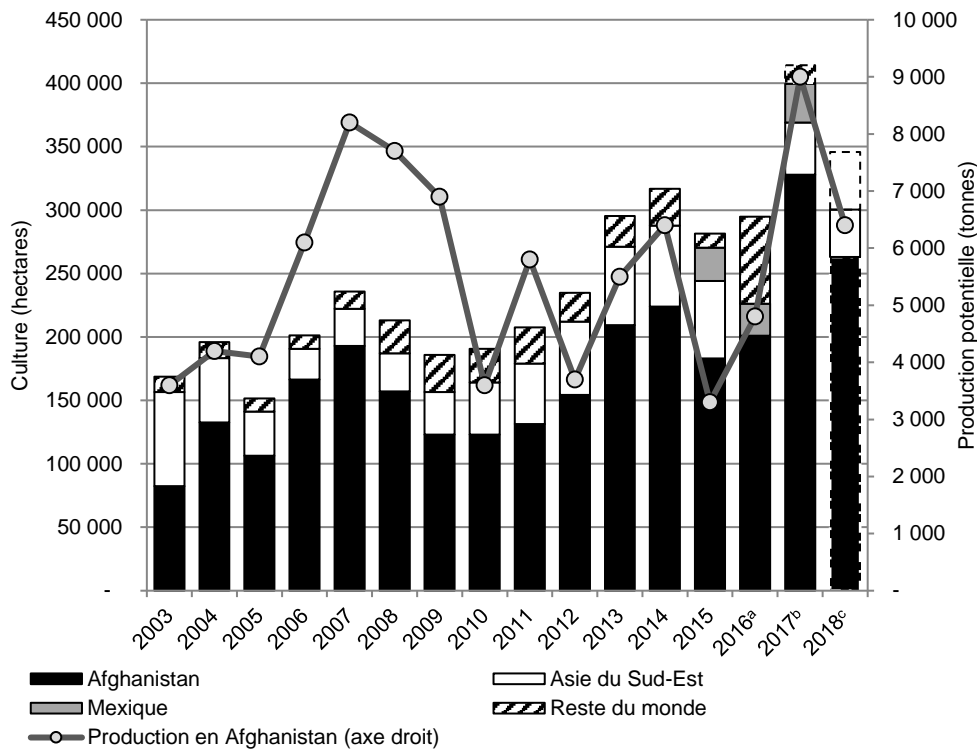
<sup>2</sup> ONU DC, réponses du Maroc au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

<sup>3</sup> *Rapport mondial sur les drogues 2019 : Cannabis et hallucinogènes* [publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.XI.9 (Fascicule 5)].

<sup>4</sup> ONU DC et Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants, *Afghanistan Opium Survey 2018: Cultivation and Production* (novembre 2018).

<sup>5</sup> Ibid.

Figure I  
**Culture du pavot à opium par région et production potentielle d'opium en Afghanistan et en Asie du Sud-Est (2003-2018)<sup>a</sup>**



<sup>a</sup> Aucune information n'est disponible pour l'Asie du Sud-Est en 2016.

<sup>b</sup> Seules les informations concernant la culture du pavot à opium en Afghanistan et dans les États shan et kachin du Myanmar étaient disponibles pour 2017.

<sup>c</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, aucune information n'était disponible concernant la culture du pavot à opium au Mexique en 2018.

12. La production mondiale d'opium a baissé de 25 % entre 2017 et 2018, pour atteindre 7 790 tonnes, le deuxième volume jamais relevé depuis le début des suivis systématiques mis en place par l'ONUDC dans les années 1990. On estime que les trois plus gros producteurs d'opium (Afghanistan, Mexique et Myanmar) ont assuré environ 96 % de la production mondiale en 2018. L'Afghanistan a produit à lui seul 82 % de ce total avec 6 400 tonnes, une production en baisse de 29 % par rapport à celle de 2017 (9 000 tonnes). Cette baisse est due non seulement à une diminution notable de la superficie cultivée de 20 % en 2018, mais aussi à la baisse du rendement moyen (11 %), qui est passé de 27,3 kg par ha en 2017 à 24,4 kg par ha en 2018. Le rendement observé ces dernières années est nettement inférieur à ceux des années antérieures à 2012 (voir fig. II).

13. La superficie consacrée à la culture du pavot à opium au Myanmar était estimée à 37 300 ha en 2018, soit 12 % de moins par rapport à 2017. La production a également diminué depuis 2014 et est passée de 550 tonnes en 2017 à 520 tonnes en 2018<sup>6</sup>. Cette baisse pourrait s'expliquer par la diminution de la demande d'opiacés en provenance du Myanmar, qui pourrait être imputable à la production massive d'opium en Afghanistan en 2017 ainsi qu'à une transition vers l'usage de drogues synthétiques sur les marchés d'Asie de l'Est et du Sud-Est<sup>7, 8</sup>. D'après les données disponibles, la culture du pavot à opium a diminué au Myanmar au cours des trois dernières années.

<sup>6</sup> *Rapport mondial sur les drogues 2019 : Tableau général de la demande et de l'offre de drogues* [publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.XI.9 (Fascicule 2)].

<sup>7</sup> ONUDC et Myanmar, Comité central pour la lutte contre l'abus des drogues, *Myanmar Opium Survey 2018: Cultivation, Production and Implications* (Bangkok, 2019).

<sup>8</sup> ONUDC, *Transnational Organized Crime in Southeast Asia: Evolution, Growth and Impact* (Bangkok, 2019).

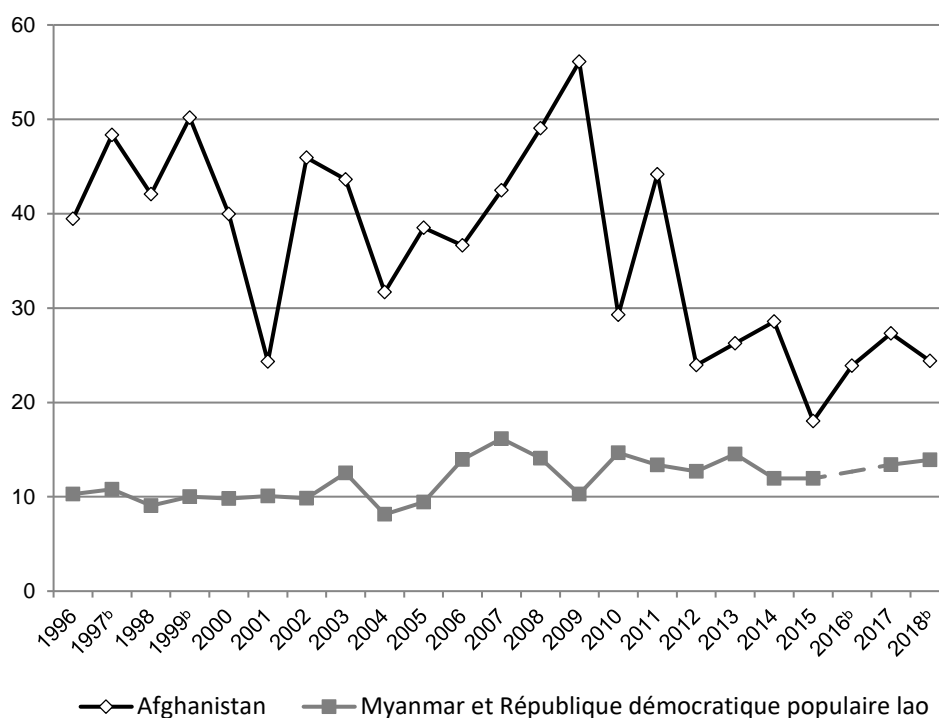
Selon l'enquête sur l'opium au Myanmar, 41 000 ha étaient consacrés à la culture du pavot à opium dans les États shan et kachin en 2017<sup>9</sup>, et 37 300 ha dans l'ensemble du pays en 2018.

14. Le rendement du pavot à opium en République démocratique populaire lao et au Myanmar est habituellement nettement inférieur à celui de l'Afghanistan, principalement du fait des conditions géographiques auxquelles est soumise la culture du pavot à opium et de la nature des sols dans ces deux pays (voir fig. II). Selon l'enquête sur l'opium au Myanmar de 2018<sup>10</sup>, le taux de rendement avoisinait 13,9 kg par ha, soit une augmentation de 4 % par rapport à celui de 2017, estimé à 13,4 kg par ha.

Figure II

**Rendement de la culture du pavot à opium en Afghanistan et en République démocratique populaire lao et au Myanmar (1996-2018)<sup>a</sup>**

(Kilogramme par hectare)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>b</sup> Les quantités indiquées pour la République démocratique populaire lao et le Myanmar pour 1997, 1999, 2016 et 2018 sont celles du seul Myanmar.

15. Environ 96 % du total estimé de la production d'opium provient d'Afghanistan, du Myanmar et du Mexique. Selon les plus récentes enquêtes sur l'opium au Mexique<sup>11</sup>, les superficies cultivées étaient estimées à 26 100 ha, 25 200 ha et 30 600 ha pour 2015-2016, 2016-2017 et 2018, respectivement, ce qui représente environ 7 % à 9 % des cultures mondiales pour ces années. En Colombie, 462 ha de pavot à opium auraient été cultivés en 2016, et 129 ha au Guatemala en 2018.

## C. Culture du cocaïer

16. La presque totalité de la culture mondiale du cocaïer se situait toujours en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou. La superficie totale cultivée

<sup>9</sup> Ces deux régions représentent généralement 98 % de l'ensemble des cultures dans le pays.

<sup>10</sup> ONUDC, *Myanmar Opium Survey 2018*.

<sup>11</sup> ONUDC et Mexique, *México: Monitoreo de Cultivos de Amapola 2015-2016 y 2016-2017*, 2<sup>e</sup> édition (Mexico, 2019).

dans ces trois pays est restée stable, représentant 246 218 ha en 2018 (voir fig. III). En 2018, des diminutions d'environ 6 % et 1,2 % ont été enregistrées en Bolivie (État plurinational de) et en Colombie respectivement, contrebalancées par une augmentation de 4,4 % au Pérou.

17. La culture du cocaïer en Colombie s'est maintenue à un niveau très proche du record enregistré en 2017. L'enquête de 2018 sur la culture du cocaïer en Colombie a révélé que la superficie cultivée dans le pays a diminué de 1,2 % et représentait 169 000 ha en 2018, soit le deuxième chiffre enregistré dans le pays. Malgré une baisse de 8 % par rapport à 2017, le département de Nariño reste la première région de culture du cocaïer.

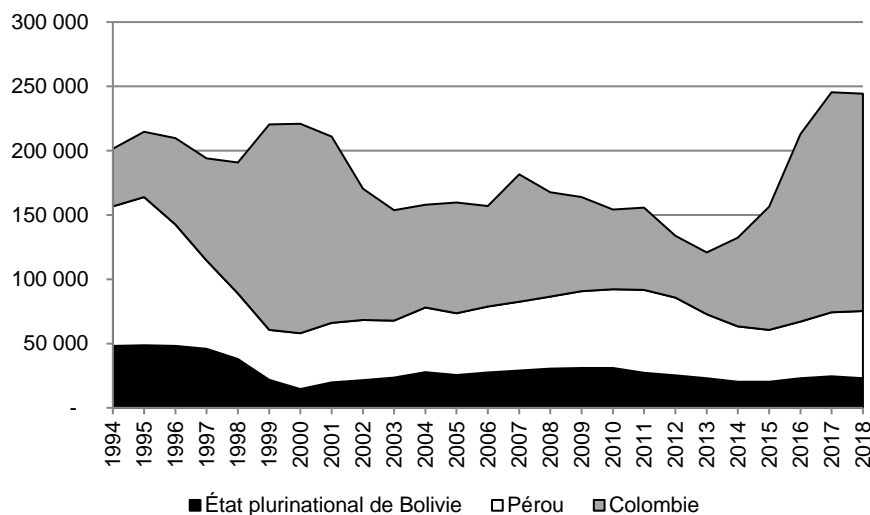
18. Après être tombée à 290 tonnes en 2013, soit la valeur la plus faible depuis le milieu des années 1990, la fabrication potentielle de cocaïne en Colombie s'est fortement accrue pour atteindre 1 053 tonnes en 2016 et 1 379 tonnes en 2017. Cette augmentation de la production s'est accompagnée d'une hausse du nombre de laboratoires d'extraction de la pâte de cocaïne et de cocaïne base démantelés, qui est passé de 2 172 en 2014 à 4 219 en 2018<sup>12</sup>.

19. Dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie consacrée à la culture du cocaïer a diminué de 6 %, passant de 24 500 ha en 2017 à 23 100 ha en 2018. Après être tombée en 2015 à son niveau le plus bas depuis 2005, la production potentielle de coca a augmenté de 17 % pour atteindre 38 000 tonnes en 2016. En 2017, la fourchette d'estimation de la production de coca allait de 35 500 à 44 200 tonnes. La superficie totale de cultures de cocaïer éradiquées dans l'État plurinational de Bolivie a augmenté de 54 % en 2018, passant de 7 237 ha en 2017 à 11 174 ha.

Figure III

**Culture du cocaïer en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou<sup>a</sup> (1994-2018)<sup>b</sup>**

(Hectares)



<sup>a</sup> L'ONUDC n'ayant pu avoir accès à l'enquête de 2018 sur la culture du cocaïer pour le Pérou, les données ont donc été obtenues auprès du White House Office of National Drug Control Policy (ONDCP). Voir « ONDCP releases data on coca cultivation and production in Peru », 30 septembre 2019.

<sup>b</sup> Données 2018 préliminaires.

20. En 2015, la superficie des cultures de cocaïer au Pérou était de 40 300 ha, la plus petite depuis 1999. En 2018, la superficie des cultures de cocaïer a augmenté de

<sup>12</sup> ONUDC et Colombie, *Monitoreo de Territorios Afectados por Cultivos Ilícitos 2018* (août 2019), p. 70.

4,4 % pour la troisième année consécutive et représentait 52 100 ha<sup>13</sup>. L'augmentation de 2017 avait entraîné une hausse de 11 % de la production potentielle de coca séchée, qui est passée de 106 000 tonnes en 2016 à 117 300 tonnes en 2017.

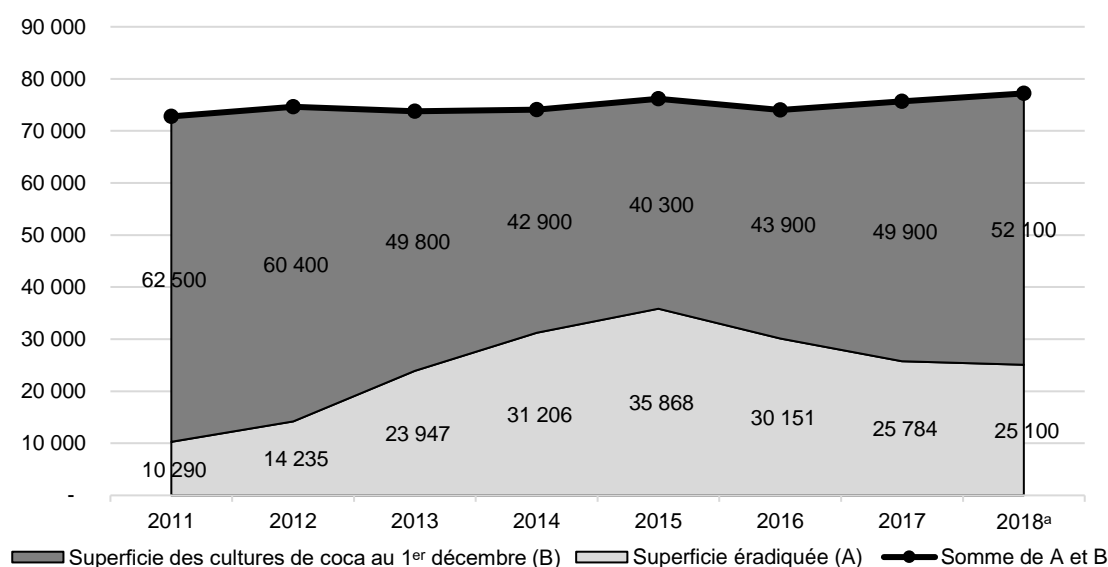
21. Les autorités péruviennes ont signalé l'éradication de 25 100 ha de cultures de cocaïer en 2018, soit 30 % de moins par rapport au record historique de 35 868 ha enregistré en 2015. Cette baisse reflète l'augmentation de la superficie consacrée à la culture du cocaïer au Pérou (voir fig. IV).

22. Bien que la cocaïne soit principalement fabriquée en Bolivie (État plurinational de), en Colombie et au Pérou, on trouve aussi des laboratoires clandestins de traitement des dérivés de la feuille de coca ailleurs. Les autorités colombiennes ont continué de signaler que le trafic de coca base et sa transformation en chlorhydrate de cocaïne se faisaient de plus en plus hors du pays et les saisies réalisées dans les eaux internationales ont confirmé cette tendance<sup>14</sup>. D'après les données, plusieurs pays d'Amérique du Sud, parmi lesquels l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et le Venezuela (République bolivarienne du), ont déclaré avoir détecté des laboratoires clandestins de traitement des dérivés de la feuille de coca. En 2018, la Belgique, l'Espagne et la Grèce ont aussi déclaré avoir détecté des laboratoires de ce type<sup>15</sup>.

Figure IV

#### Culture et éradication du cocaïer au Pérou (2011-2018)

(Hectares)



<sup>a</sup> Données 2018 sur la culture et l'éradication du cocaïer préliminaires.

### III. Tendances mondiales du trafic et des saisies de drogues illicites

23. On trouvera dans le tableau ci-dessous une indication des quantités des principaux types de drogues saisies dans le monde au cours de la période 2015-2018 et portées à la connaissance de l'ONUDC.

<sup>13</sup> White House Office of National Drug Control Policy, « ONDCP releases data on coca cultivation and production in Peru », 30 septembre 2019.

<sup>14</sup> ONUDC, réponses de la Colombie au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2017 et 2018.

<sup>15</sup> Réponses de ces pays au questionnaire destiné aux rapports annuels communiquées à l'ONUDC en 2018.

**Saisies de drogues dans le monde et tendances, 2015-2018**

(En tonnes)

Type de drogue	Quantités saisies en 2015	Quantités saisies en 2016	Quantités saisies en 2017	Quantités saisies en 2018 <sup>a</sup>
Herbe de cannabis	6 011,2	4 770,5	5 110,9	2 254,7
Résine de cannabis	1 537,7	1 683,4	1 161,5	940,4
Cocaïne <sup>b</sup>	918,5	1 128,8	1 275,3	1 013,6
Héroïne	82,5	90,9	102,6	78,3
Morphine illicite	9,6	65,3	87,0	38,6
Opium	586,8	662,0	692,8	678,3
Amphétamine	52,0	70,7	50,8	14,8
Méthamphétamine	141,5	158,6	174,2	182,9
Substances de type « ecstasy »	10,2	14,0	14,0	12,4

<sup>a</sup> Les données pour 2018 étant incomplètes au moment de l'établissement du présent rapport, les quantités totales indiquées pour 2018 sont préliminaires.

<sup>b</sup> Y compris la cocaïne base, la pâte de cocaïne, les sels de cocaïne et la cocaïne sous forme de « crack ».

24. La quantité totale annuelle des saisies de drogues dans le monde pour 2018 est calculée à partir des quantités de stupéfiants saisies par les États Membres et portées à la connaissance de l'ONUDC. Au moment de l'établissement du présent rapport, les données relatives aux saisies de certains États Membres n'étaient pas disponibles.

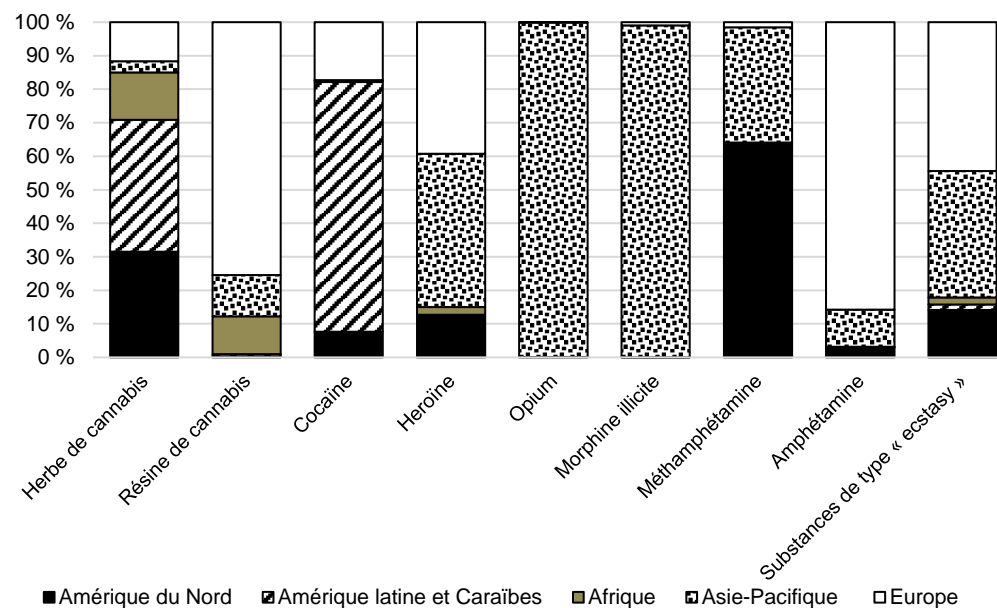
25. À l'échelle mondiale, on a constaté une diminution des quantités saisies pour toutes les substances (herbe et résine de cannabis, cocaïne, héroïne, morphine illicite, opium, amphétamine et substances de type « ecstasy »), à l'exception de la méthamphétamine. Cela pourrait être dû au fait que les données relatives aux saisies réalisées en 2018 étaient incomplètes et préliminaires. Toutefois, en 2018, pour la deuxième fois, la quantité de cocaïne saisie dans le monde a dépassé celle de résine de cannabis. En 2018, 71 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis ont été réalisées dans les Amériques. Pour la résine de cannabis, les saisies européennes ont représenté 75,5 % du total mondial (voir fig. V). En 2018, pour la deuxième fois, la quantité d'herbe de cannabis saisie en Amérique du Sud a été plus élevée que celle saisie en Amérique du Nord. Plus de 70 % des saisies mondiales de résine de cannabis et d'héroïne, 80 % de celles d'amphétamine et plus de 40 % de celles de substances de type « ecstasy » ont été réalisées en Europe. La région Asie-Pacifique<sup>16</sup> a représenté environ 38 % des saisies mondiales de substances de type « ecstasy » et 46 % des saisies d'héroïne.

<sup>16</sup> Le terme « Asie-Pacifique » désigne collectivement l'Asie et l'Océanie.



Figure V  
Répartition géographique des saisies, par type de drogue (2018)<sup>a</sup>

(En pourcentage)

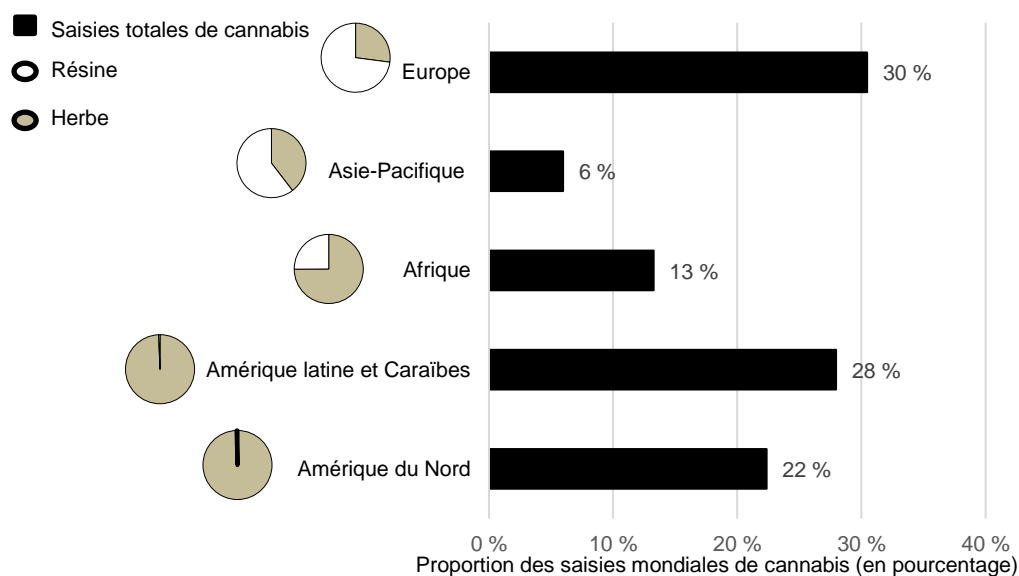


<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

## A. Cannabis

26. En 2018, 71 % des saisies mondiales de cannabis ont eu lieu dans les Amériques, où cette substance est presque exclusivement vendue sous forme d'herbe. Les proportions d'herbe et de résine de cannabis saisies en Europe ont augmenté de 4 % et de 27 %, respectivement. En Afrique, la plus grande partie de la résine de cannabis est produite et vendue en Afrique du Nord ; en Afrique subsaharienne, le cannabis fait l'objet d'un trafic presque exclusivement sous forme d'herbe. En Europe, malgré la hausse du trafic d'herbe de cannabis ces dernières années, la plupart des saisies concernent encore la résine (voir fig. VI).

Figure VI  
Proportion des saisies mondiales de cannabis par région et distribution par type (2018)<sup>a</sup>



<sup>a</sup> Données préliminaires.

## Herbe de cannabis

27. D'après les données préliminaires, en 2018, les États-Unis d'Amérique, le Nigéria, le Brésil, la Colombie et l'Argentine ont déclaré les saisies d'herbe de cannabis les plus importantes. Depuis le début des années 1990, les Amériques ont représenté chaque année plus de 60 % des saisies mondiales. Ces 10 dernières années, la quantité saisie dans les Amériques a fortement diminué, passant de 3 033 tonnes en 2017 à 1 598 tonnes en 2018. Les données pour 2018 donnent à penser que cette tendance mondiale à la baisse se poursuivra. Entre 2013 et 2015, la baisse enregistrée en Amérique du Nord a été contrebalancée par des augmentations en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique, les quantités saisies à l'échelle mondiale ayant légèrement progressé (voir fig. VII). Malgré une augmentation des quantités saisies en Amérique latine et dans les Caraïbes en 2017, les quantités saisies à l'échelle mondiale sont restées à des niveaux inférieurs à ceux observés les années précédentes, principalement en raison de nouvelles baisses en Amérique du Nord.

28. La quantité d'herbe de cannabis saisie en Amérique du Nord a fortement diminué, passant de 4 700 tonnes en 2010 à moins de 1 000 tonnes en 2018, niveau le plus bas depuis 1993. En 2018, les États-Unis ont signalé une baisse de 63 % des quantités saisies. Les autorités américaines ont indiqué que la tendance à la baisse persistante du trafic d'herbe de cannabis observée depuis 2010 pouvait aussi être liée à la légalisation de l'usage récréatif du cannabis dans certains États et à l'augmentation correspondante de la production intérieure<sup>17</sup>.

29. Contrairement à l'Amérique du Nord, la quantité d'herbe de cannabis saisie en Amérique du Sud a sensiblement augmenté depuis 2009, passant de moins de 700 tonnes cette année-là à plus de 1 950 tonnes en 2017. En 2018, la Colombie et le Brésil ont signalé des baisses importantes (44 % et 22 %, respectivement), déclarant des saisies de 272 tonnes et 264 tonnes, respectivement.

30. Au cours de la période 2009-2018, les quantités d'herbe de cannabis saisies en Europe occidentale et centrale ont doublé, passant de 65 à 179 tonnes, ce qui s'explique en partie par le fait que la production intérieure de produits à base d'herbe de cannabis s'est généralisée, se substituant à la résine importée dans de nombreux pays. Des plantes hybrides issues de multiples variétés qui permettent de produire du cannabis à forte puissance ont commencé à remplacer les formes traditionnelles de la plante, tant en Europe qu'au Maroc, pays d'où provient une grande partie de la résine de cannabis utilisée en Europe<sup>18</sup>. Une proportion importante de l'herbe de cannabis consommée dans l'Union européenne est cultivée sur place et non importée de pays non membres de l'Union européenne, ce qui évite d'avoir à faire passer la drogue par les frontières extérieures, minimisant ainsi le risque d'interception<sup>19</sup>. En 2018, la quantité d'herbe de cannabis saisie en Europe occidentale et centrale a diminué de 17 % par rapport à 2017, passant de près de 216 tonnes à 179 tonnes. Toutefois, ce chiffre est en hausse de 30 % par rapport à 2016.

31. En 2018, les saisies d'herbe de cannabis les plus importantes en Europe occidentale et centrale ont été signalées par l'Italie avec un niveau record de 39 tonnes, soit moins de la moitié de la quantité saisie en 2017. La même année, 37 tonnes ont été saisies en Espagne, soit une hausse de 8 % environ par rapport à l'année précédente. En Europe du Sud-Est, la quantité totale saisie a diminué de plus de 60 % en 2018, passant de 186 tonnes à 72 tonnes, l'Albanie et la Turquie ayant déclaré 20 tonnes et 38 tonnes, respectivement.

<sup>17</sup> ONUDC, réponses des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016 et 2018.

<sup>18</sup> Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), *Rapport européen sur les drogues 2019 : Tendances et évolutions* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019).

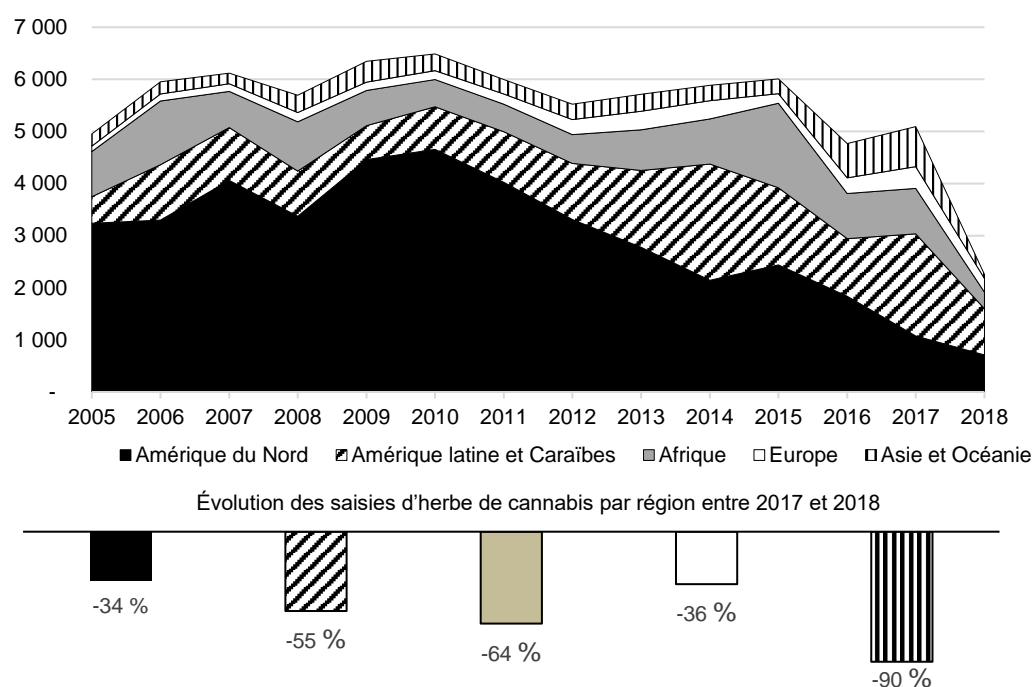
<sup>19</sup> EMCDDA et Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE pour 2019* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2019).

32. La quantité d'herbe de cannabis saisie en Afrique reste en moyenne de 880 tonnes depuis 2013, hormis en 2015, où elle a atteint 1 618 tonnes du fait d'une saisie record (environ 872 tonnes) au Nigéria. En 2017, la quantité totale saisie en Afrique s'est établie à environ 881 tonnes. En 2018, elle était de 317 tonnes environ, principalement en raison de l'absence de données de la plupart des États d'Afrique du Nord. Bien que l'on ne dispose que de renseignements limités sur les saisies réalisées en Afrique<sup>20</sup>, certains pays ayant déclaré de grosses quantités ont répondu chaque année à la quatrième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Au cours de la période 2003-2017, en moyenne, les autorités égyptiennes ont signalé des saisies de plus de 280 tonnes par an. Le rapport le plus récent indique que 243 tonnes ont été saisies en 2017. À l'exception des 871 tonnes signalées en 2015, les quantités saisies au Nigéria ont fluctué entre 158 et 272 tonnes par an au cours de la période 2013-2018.

33. En Asie, le trafic d'herbe de cannabis a toujours été très important en Asie du Sud, le Bangladesh et l'Inde représentant plus de la moitié du total des saisies dans la région. En 2018, la quantité saisie en Indonésie a diminué, passant d'un niveau record de plus de 151 tonnes à 41 tonnes. En Asie centrale, les saisies se concentrent principalement au Kazakhstan, où 17 tonnes ont été saisies en 2018, quantité inférieure à la moyenne de 28 tonnes pour la période 2013-2018.

Figure VII  
Saisies d'herbe de cannabis par région (2005-2018), et évolution des saisies régionales de 2017 à 2018<sup>a</sup>

(En tonnes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

### Résine de cannabis

34. Contrairement à la culture d'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis est concentrée dans un petit nombre de pays, en particulier l'Afghanistan<sup>21</sup> et le Maroc. Le Maroc a signalé en moyenne 165 tonnes de résine de cannabis saisies

<sup>20</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, 12 pays de la région avaient communiqué des données en la matière dans leurs réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

<sup>21</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, l'ONUDC ne disposait pas des données relatives aux saisies de cannabis réalisées en Afghanistan en 2018.

au cours de la période 2015-2018. En 2018, les saisies se sont établies à quelque 72 tonnes, soit une baisse de 39 % par rapport à 2017. Comme le montrent les statistiques, les saisies de résine ont également lieu essentiellement en Afrique du Nord, en Asie du Sud-Ouest et en Europe occidentale et centrale, qui sont les principaux marchés de consommation (voir fig. VIII).

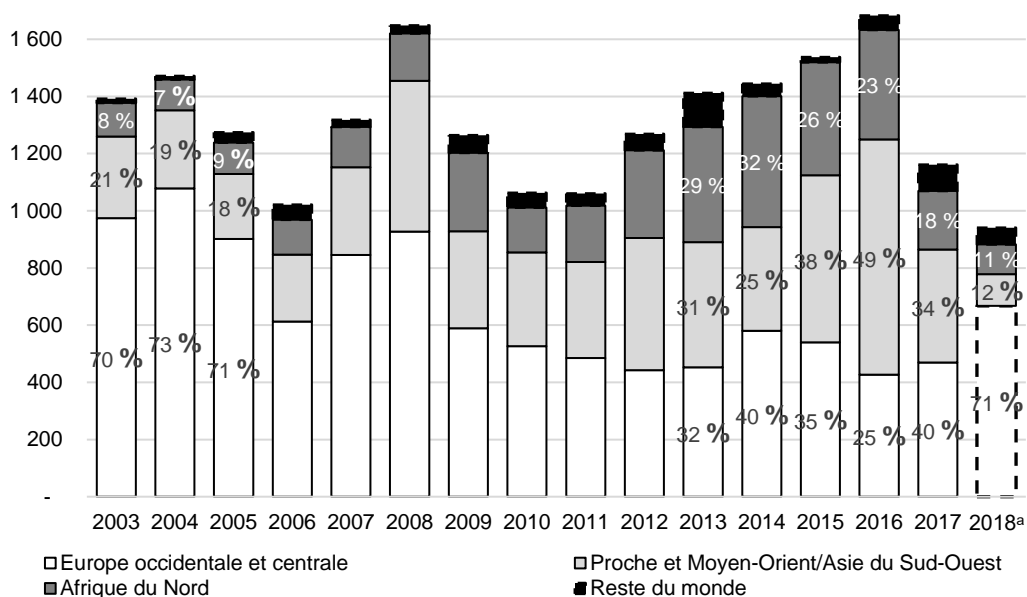
35. Principal point d'entrée de la résine de cannabis en provenance du Maroc et à destination de l'Europe occidentale, l'Espagne a toujours été le pays en réalisant les plus importantes saisies. En 2018, elle a déclaré avoir saisi au total 437 tonnes de résine de cannabis, soit une augmentation de 31 % par rapport aux 335 tonnes déclarées en 2017. La quantité totale de résine de cannabis saisie en Europe occidentale et centrale est passée de 469 tonnes en 2017 à 667 tonnes en 2018, principalement en raison de l'augmentation des quantités saisies en Espagne, en Italie et à Malte, et dans les pays voisins. Alors que la France a déclaré avoir saisi 85 tonnes de résine de cannabis en 2018, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2017, les saisies ont fortement diminué au Portugal, passant de près de 15 tonnes en 2017 à 4,2 tonnes en 2018. En revanche, la quantité saisie en Italie a été multipliée par plus de quatre en 2018, passant de moins de 19 tonnes en 2017 à 78,5 tonnes. Après trois augmentations consécutives signalées en 2015 (7,8 tonnes), 2016 (36 tonnes) et 2017 (81 tonnes), la quantité saisie en Turquie est tombée à 31 tonnes en 2018, retrouvant le niveau de 2016.

36. Après avoir augmenté chaque année au cours de la période 2010-2014, passant de 157 tonnes à un niveau record de 458 tonnes, la quantité de résine de cannabis saisie en Afrique du Nord est tombée à 204 tonnes en 2017, puis à 104 tonnes en 2018<sup>22</sup>. En 2018, l'Algérie et le Maroc ont fait état de fortes baisses (plus de 40 %) par rapport à 2017, avec 32 tonnes et 72 tonnes saisies, respectivement. Il s'agit de la cinquième baisse annuelle consécutive en Algérie, après le niveau record de 212 tonnes signalé en 2013. Après avoir culminé à 84 tonnes, la quantité de résine de cannabis saisie en Égypte est tombée à environ 34 tonnes en 2015. Le rapport le plus récent sur les saisies réalisées en 2017 confirme la tendance stable en Égypte, avec une moyenne de 310 tonnes saisies au cours de la période 2015-2017.

Figure VIII

**Saisies de résine de cannabis dans le monde, par région (2003-2018)<sup>a</sup>**

(En tonnes)

<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>22</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données relatives aux saisies réalisées en Égypte, au Soudan et en Tunisie pour 2018 n'étaient pas disponibles.

37. Les saisies de résine de cannabis réalisées au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont concentrées en Afghanistan et dans les pays voisins, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan<sup>23</sup>. Après avoir atteint un niveau record en 2016, avec 829 tonnes saisies dans la région cette année-là, les quantités saisies ont fortement diminué, tombant à 396 tonnes en 2017 et à 111 tonnes en 2018. Cette baisse était principalement due à une forte chute en Afghanistan, où moins de 37 tonnes ont été saisies en 2017, contre 352 tonnes en 2016. En 2018, la quantité saisie en République islamique d'Iran a augmenté de 85 % et atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré, passant de 109 tonnes en 2017 à 202 tonnes. Selon les autorités iraniennes, 20 % de la résine de cannabis saisie dans le pays en 2018 était destinée à la consommation locale, 65 % aux autres États du Golfe et les 15 % restants étaient acheminés vers la Turquie et le Caucase<sup>24</sup>. En 2017, le Pakistan a signalé la saisie de 210 tonnes, soit le niveau le plus bas signalé depuis 2012.

## B. Opiacés

### Opium et morphine illicite

38. À l'échelle mondiale, entre 95 % et 100 % des saisies d'opium et de morphine illicite sont réalisées dans le Proche et le Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. Les saisies effectuées dans la région ont eu lieu presque exclusivement en Afghanistan<sup>25</sup> et dans les pays voisins, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

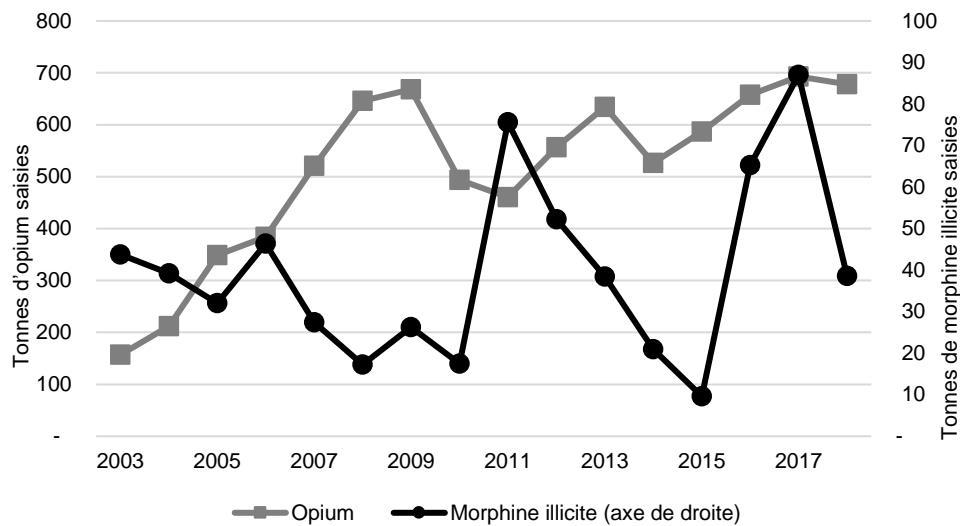
39. Depuis 2012, la quantité d'opium saisie a suivi une tendance à la hausse, pour atteindre plus de 690 tonnes en 2017, niveau le plus élevé jamais enregistré (voir fig. IX). En 2018, les données préliminaires, qui ne tiennent pas compte des saisies réalisées au Pakistan, indiquent un niveau similaire de saisies (678 tonnes). Environ 70 % à 90 % des saisies mondiales d'opium ont lieu en République islamique d'Iran. La quantité saisie dans ce pays est passée de 630 tonnes en 2017 à un niveau record de 643 tonnes en 2018. En 2018, la quantité saisie en Afghanistan est passée à 27 tonnes, contre 7 tonnes en 2017.

<sup>23</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données relatives aux saisies réalisées en Afghanistan et au Pakistan pour 2018 n'étaient pas disponibles.

<sup>24</sup> ONUDC, réponses de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

<sup>25</sup> Les données relatives aux saisies réalisées en Afghanistan pour 2018 reflètent uniquement les saisies signalées à la Police des stupéfiants afghane et au Ministère de l'intérieur. Toutes les saisies effectuées dans le pays ne sont pas comptabilisées. Celles réalisées par les forces internationales en Afghanistan ne sont normalement pas signalées au Gouvernement afghan ni à l'ONUDC.

Figure IX  
Saisies mondiales d'opium et de morphine illicite (2003-2018)<sup>a</sup>



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

40. Après avoir atteint le niveau record de 86 tonnes en 2017, la quantité de morphine illicite saisie dans le monde est tombée à 39 tonnes en 2018 (voir fig. IX), soit presque le même niveau qu'en 2013. En 2018, la quantité saisie en Afghanistan a diminué d'environ 70 %, passant de 63 tonnes à 18 tonnes.

41. Au Pakistan, 7,3 tonnes de morphine illicite ont été saisies en 2017, ce qui représente 11 % de plus qu'en 2016 et un niveau record depuis 2008. En 2018, les autorités de la République islamique d'Iran ont signalé avoir saisi plus de 20,6 tonnes, soit 37 % de plus qu'en 2017.

### Héroïne

42. Par rapport aux saisies d'opium et de morphine illicite, les saisies d'héroïne ont lieu dans un nombre de régions et de pays bien plus important (voir fig. V), en particulier autour des grands marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie-Pacifique. Chacun de ces trois marchés est essentiellement alimenté par une région de production différente. Si l'Asie de l'Est et du Sud-Est sont approvisionnées principalement par la production du Myanmar et de la République démocratique populaire lao, l'Europe l'est en majeure partie par l'héroïne afghane qui emprunte la « route des Balkans » et la « route du Sud » via l'Iran (République islamique d'), le Pakistan et, de plus en plus, passe par des pays d'Afrique<sup>26</sup>. La route du Nord est toujours l'itinéraire suivi par l'héroïne afghane destinée aux marchés de la Fédération de Russie<sup>27</sup>. En Amérique du Nord, les États-Unis sont principalement approvisionnés en héroïne produite en Amérique latine.

43. À l'échelle mondiale, la quantité d'héroïne saisie est restée relativement stable au cours de la période 2008-2013, se maintenant entre 72 et 78 tonnes. Si la quantité saisie a connu une hausse en 2017, atteignant 102 tonnes, les données pour 2018 indiquent qu'environ 78 tonnes ont été saisies dans le monde cette année-là<sup>28</sup>. Depuis 2006, les six pays ayant saisi les plus grandes quantités (Afghanistan, Chine<sup>29</sup>,

<sup>26</sup> ONUDC, *Afghan Opiate Trafficking through the Southern Route* (Vienne, juin 2015).

<sup>27</sup> ONUDC, *The Illicit Drug Trade through South-Eastern Europe* (Vienne, mars 2014).

<sup>28</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, la quantité d'héroïne saisie en 2018 au Pakistan n'avait pas été communiquée à l'ONUDC.

<sup>29</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données relatives aux saisies réalisées par la Chine pour 2018 n'étaient pas disponibles.

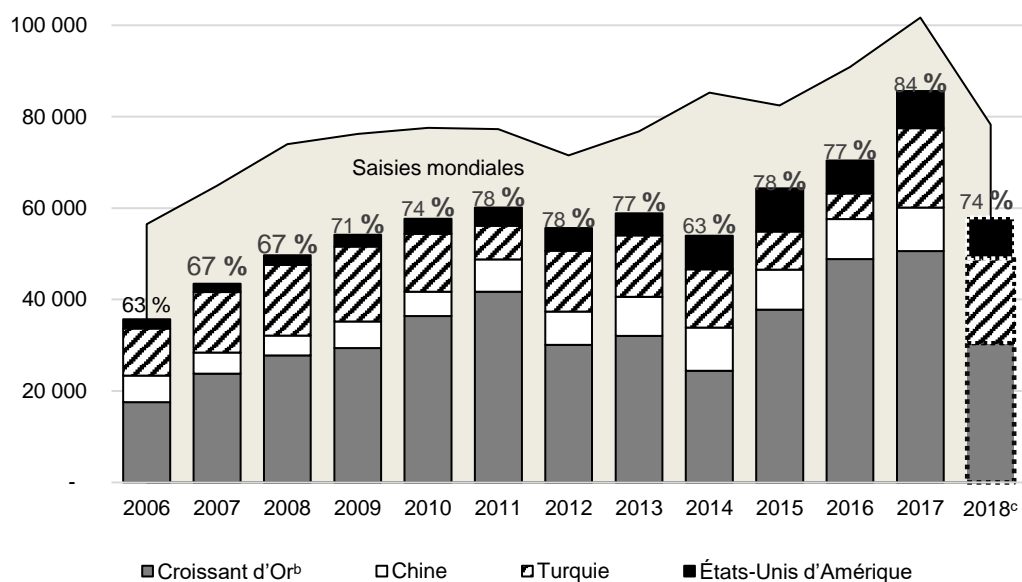
États-Unis, Iran (République islamique d'), Pakistan et Turquie) ont représenté entre 63 % et 84 % des saisies mondiales (voir fig. X).

44. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies d'héroïne ont essentiellement lieu en Chine, où la quantité saisie atteint en moyenne quelque 9 tonnes chaque année, la tendance étant restée relativement stable au cours des cinq dernières années. Les autorités nationales ont indiqué que plus de 90 % de toute l'héroïne saisie en Chine provenait du Myanmar<sup>30</sup>. La quantité saisie dans la région Asie-Pacifique a suivi une tendance à la hausse au cours de la période 2008-2015, passant d'environ 5,5 à 13 tonnes. Des pays comme l'Australie, la Malaisie, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam ont signalé de fortes augmentations au cours de cette période. Ces dernières années, la quantité saisie dans la région s'est stabilisée, s'établissant à 12,6 tonnes en 2017. Alors que la quantité saisie en Australie a sensiblement diminué au cours des trois dernières années, tombant à environ 250 kg, celle saisie dans des pays d'Asie du Sud-Est comme la Malaisie, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam est restée élevée, atteignant 603 kg, 570 kg, 599 kg et 907 kg, respectivement, en 2017. En 2018, la Malaisie et le Myanmar ont signalé une augmentation des saisies d'environ 50 %, les quantités étant passées de 603 tonnes et 571 tonnes à 1 141 tonnes et 1 099 tonnes, respectivement.

Figure X

**Saisies d'héroïne dans le monde et dans certains pays et régions (2006-2018)<sup>a</sup>**

(En kilogrammes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>b</sup> Les pays du Croissant d'Or sont l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan.

<sup>c</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données relatives aux saisies réalisées par la Chine pour 2018 n'étaient pas disponibles.

45. Les saisies d'héroïne en provenance d'Afghanistan sont de plus en plus concentrées dans le Croissant d'Or (Afghanistan, Iran (République islamique d') et Pakistan). Bien qu'en 2003 et 2004, ces pays aient représenté moins de 30 % des saisies réalisées en dehors des Amériques et de la région Asie-Pacifique, la proportion a régulièrement augmenté au cours de la dernière décennie, atteignant près de 70 % ces dernières années. Cette augmentation est essentiellement due à la forte augmentation de la quantité d'héroïne saisie en Iran (République islamique d') et au Pakistan, qui est passée de 8 tonnes au total dans les deux pays en 2004 à plus de 48 tonnes en 2017. En 2018, l'Iran (République islamique d') a signalé une

<sup>30</sup> ONUDC, réponses de la Chine au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2016.

augmentation de 7 % des quantités saisies dans le pays, qui sont passées de 23,7 tonnes à 25,4 tonnes.

46. Si les saisies d'héroïne en provenance d'Afghanistan le long de la route du Nord représentaient en 2004 environ 25 % des saisies réalisées dans le monde en dehors des Amériques et de la région Asie-Pacifique, cette proportion a diminué progressivement pour tomber à moins de 5 % en 2016 et en 2017. La Fédération de Russie, qui, en 2017, a déclaré avoir saisi moins de 500 kg d'héroïne pour la première fois depuis 1998, a signalé la saisie de 721 kg en 2018.

47. La route des Balkans reste le principal itinéraire d'acheminement de l'héroïne afghane vers l'Europe, d'importantes quantités d'héroïne ayant été saisies en Iran (République islamique d') et en Turquie. D'après les autorités iraniennes, 85 % de l'héroïne saisie en 2018 était entrée dans le pays par le Pakistan et 15 % par l'Afghanistan, tandis que 75 % devait être acheminée vers la Turquie et le Caucase<sup>31</sup>. La quantité d'héroïne saisie en Europe du Sud-Est a atteint le niveau record de 21,4 tonnes en 2018, soit plus du triple de la quantité déclarée dans la région en 2016 (6,4 tonnes). Alors qu'en 2016 la quantité d'héroïne saisie en Turquie avait atteint son niveau le plus bas depuis 2003 (5,6 tonnes), elle est désormais en hausse et a atteint un niveau record de 18,5 tonnes en 2018.

48. La quantité d'héroïne saisie en Europe occidentale et centrale a suivi une tendance à la baisse, tombant de 11,6 tonnes en 2000 à 3,9 tonnes en 2016, soit le niveau le plus bas jamais enregistré depuis les années 1990. Toutefois, en 2018, la quantité totale saisie dans cette région est passée de 4,9 tonnes à 8,5 tonnes, principalement en raison d'augmentations en Belgique, en France et en Italie où 4 537 kg, 1 115 kg et 975 kg ont été saisis, respectivement.

49. D'importants itinéraires de trafic se dessinent dans plusieurs régions d'Afrique<sup>32</sup>. En Égypte, des quantités records d'héroïne ont été saisies ces dernières années, à savoir en moyenne 730 kg par an depuis 2015 et 856 kg en 2017, soit une quantité jamais égalée jusque-là. Le Kenya a signalé la saisie de près de 1 500 kg en 2018, soit cinq fois plus que l'année précédente. Les autorités nigérianes ont indiqué que la plupart de l'héroïne acheminée dans le pays provenait d'Afrique du Sud et du Kenya<sup>33</sup>.

50. Dans les Amériques, la quantité d'héroïne saisie a plus que doublé entre 2007 et 2010, puis elle s'est stabilisée jusqu'en 2013 avant d'augmenter ces dernières années. Après avoir atteint un niveau record de 10,9 tonnes en 2015, la quantité d'héroïne saisie dans la région est restée élevée, s'établissant à 9,5 tonnes entre 2015 et 2018, en raison principalement des saisies importantes opérées par les États-Unis. Le Mexique est le principal pays d'origine de l'héroïne acheminée aux États-Unis, suivi de la Colombie<sup>34</sup>. Alors que la quantité d'héroïne saisie aux États-Unis s'élevait à près de 9 tonnes en 2018, la Colombie et le Brésil ont déclaré des saisies de 329,5 kg et de 100 kg respectivement.

## C. Cocaïne

51. Les principaux marchés de consommation de cocaïne, à savoir l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale et centrale, sont toujours approvisionnés par de la drogue d'origine sud-américaine. Par conséquent, les saisies mondiales sont concentrées dans ces régions (voir fig. V). Compte tenu de l'intensification de la culture du cocaïer et de la fabrication potentielle de cocaïne dans la région andine, les

<sup>31</sup> ONUDC, réponses de la République islamique d'Iran au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> ONUDC, réponses du Nigéria au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

<sup>34</sup> Ministère de la justice des États-Unis, Drug Enforcement Administration, *2018 National Drug Threat Assessment* (octobre 2018).



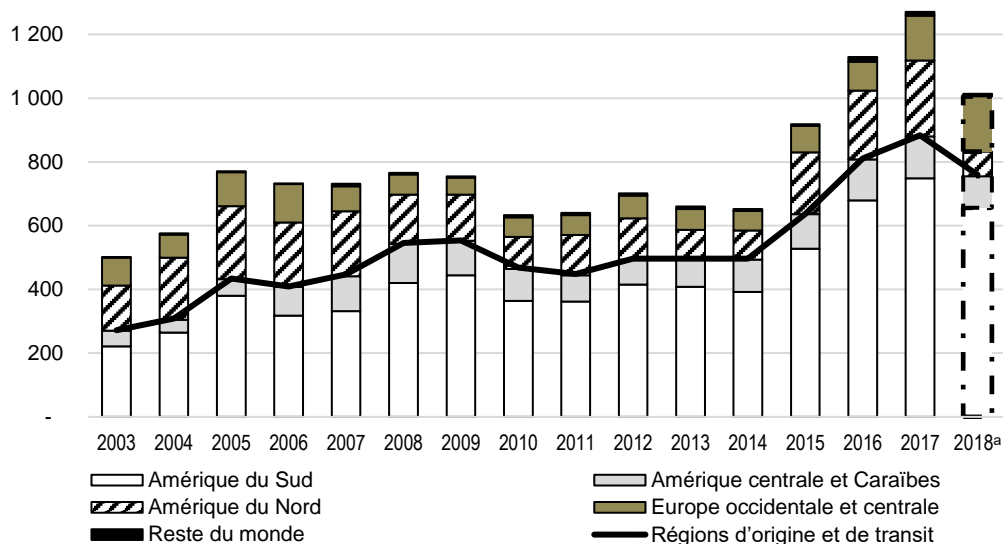
saisies mondiales ont fortement augmenté ces dernières années, passant d'environ 650 tonnes en 2014 à plus de 1 014 tonnes en 2018 (voir fig. XI).

52. Alors que les régions d'origine et de transit représentaient moins de 55 % de la cocaïne saisie dans le monde au début des années 2000, cette proportion oscille entre 70 % et 75 % depuis 2008. Après avoir atteint un niveau record de 748 tonnes en 2017, les saisies en Amérique du Sud sont tombées à 656 tonnes en 2018. En Colombie, la quantité saisie a plus que doublé entre 2014 et 2018, passant de 191 à 458 tonnes. La quantité de cocaïne saisie au Brésil a atteint le niveau record de 79 tonnes en 2018, contre 48 tonnes en 2017.

Figure XI

**Saisies mondiales de cocaïne (base, pâte et sels), par région (2003-2018)<sup>a</sup>**

(En tonnes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

53. En 2017, le Danemark, la Fédération de Russie, l'Italie, la Suède et la Suisse ont désigné l'Amérique centrale et les Caraïbes, en particulier le Costa Rica, le Panama et la République dominicaine, comme points de transit et de départ de la cocaïne saisie par leurs autorités. Ces dernières années, ces trois pays ont déclaré avoir saisi les plus grandes quantités de cocaïne dans la région. Les quantités saisies au Panama et au Costa Rica ont continué d'afficher des niveaux records en 2018, à savoir 54 tonnes et 27,6 tonnes, respectivement. El Salvador a indiqué avoir saisi 13,7 tonnes en 2018. De ce fait, les saisies de cocaïne en Amérique centrale et dans les Caraïbes se sont établies à 100 tonnes en 2018.

54. La quantité de cocaïne saisie en Amérique du Nord a augmenté chaque année depuis 2015 et plus que doublé ces dernières années, passant d'environ 91 tonnes en 2014 à plus de 223 tonnes en 2017, principalement en raison d'une augmentation aux États-Unis. La quantité déclarée par les États-Unis a chuté de 223 tonnes en 2017 à 60 tonnes en 2018, soit une baisse de 73 %. Les autorités nationales estiment qu'au moins 93 % de la cocaïne vendue aux États-Unis est d'origine colombienne, tandis que 4 % proviendrait du Pérou<sup>35</sup>. Selon les autorités américaines<sup>36</sup>, 39 % du sel de cocaïne est entré dans le pays en provenance du Mexique, 8 % de la République bolivarienne du Venezuela et 5 % d'Haïti. Au Mexique, la quantité de cocaïne saisie en 2018 a augmenté pour atteindre 16,5 tonnes.

55. En Europe occidentale et centrale, la quantité de cocaïne saisie a culminé à 121 tonnes en 2006 avant de redescendre à 62 tonnes en moyenne entre 2008 et 2014.

<sup>35</sup> DEA, *2018 National Drug Threat Assessment*.

<sup>36</sup> ONUDC, réponses des États-Unis au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2018.

Depuis, la quantité de cocaïne saisie dans la région a plus que doublé, atteignant un chiffre record de 173 tonnes en 2018. Ces dernières années, l'utilisation croissante de conteneurs maritimes pour acheminer la cocaïne représente une sérieuse menace et les saisies réalisées dans la région, qui étaient essentiellement réalisées dans la péninsule ibérique, se sont déplacées vers la Belgique et les Pays-Bas. En 2018, pour la troisième année consécutive, la Belgique a été le pays qui a saisi la plus grande quantité de cocaïne en Europe, avec 53 tonnes, soit une augmentation de 19 % par rapport aux 45 tonnes déclarées en 2017. La quantité saisie aux Pays-Bas est la deuxième jamais enregistrée depuis 2003, soit 25,5 tonnes en 2018. Après avoir chuté en 2016 à son niveau le plus bas depuis 2000, soit 16 tonnes, la quantité saisie en Espagne a fortement augmenté en 2018, atteignant 48,4 tonnes.

56. La cocaïne acheminée clandestinement par-delà l'Atlantique vers l'Europe emprunte aussi un autre itinéraire qui transite par des pays d'Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, des pays de cette région ont signalé d'importantes saisies, le Nigéria ayant enregistré des saisies de plus de 90 kg chaque année depuis 2003, le Bénin ayant saisi en moyenne 173 kg pendant la période 2014-2017 et le Ghana ayant saisi 1,4 tonne au total pendant la période 2013-2018. L'utilisation, pour le trafic de cocaïne, des itinéraires du cannabis en Afrique du Nord ou de ceux de l'héroïne en Afrique de l'Est, est préoccupante<sup>37</sup>. L'Égypte a signalé avoir saisi la quantité record de 532 kg de cocaïne en 2014 et le Maroc des quantités records de 2 837 kg en 2017 et de 1 691 kg en 2018.

57. Dans la plupart des pays d'Europe orientale, d'Europe du Sud-Est, d'Asie et d'Océanie, la cocaïne reste peu disponible par rapport à d'autres types de drogues. Au cours des deux dernières années, des quantités importantes ont été saisies par l'Australie (4 142 kg en 2017), la Turquie (1 509 kg en 2018) et l'Arabie saoudite (519 kg en 2017).

## D. Stimulants de type amphétamine

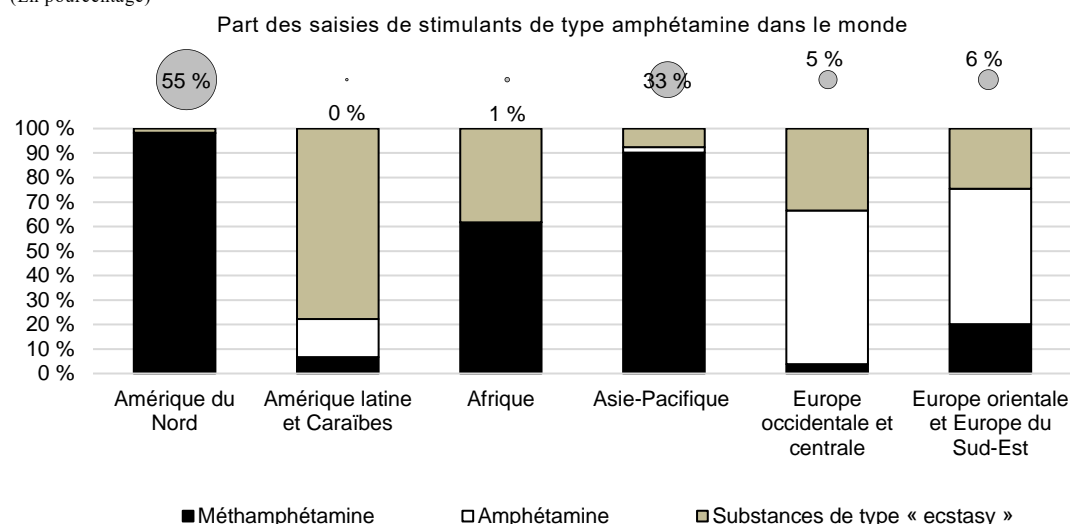
58. Contrairement à ce qui est le cas pour les drogues d'origine végétale, il est primordial, pour recueillir des données de qualité sur les saisies de stimulants de type amphétamine, de bien identifier et classer les substances saisies.

59. Comme on le voit sur la figure XII, les deux régions ayant enregistré en 2018 le niveau le plus élevé de stimulants de type amphétamine saisis étaient l'Amérique du Nord et l'Asie-Pacifique, deux des principaux marchés mondiaux de méthamphétamine (voir fig. V). Certains pays européens ont également enregistré d'importantes saisies de ces substances et comptent pour une grande partie du marché mondial de l'« ecstasy » (voir fig. XII), sans grande différence en termes de répartition entre, d'une part, l'Europe occidentale et centrale (5 %) et, d'autre part, l'Europe orientale et du Sud-Est (6 %).

<sup>37</sup> EMCDDA et Europol, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE : Synthèse* (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2016).

Figure XII  
**Part des saisies de stimulants de type amphétamine, par région  
 et type de drogue (2018)<sup>a</sup>**

(En pourcentage)



<sup>a</sup> Données préliminaires.

### Méthamphétamine

60. La majorité des saisies de méthamphétamine opérées dans le monde ont lieu dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord, et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près des marchés de consommation. Toutefois, cette activité a récemment gagné d'autres pays et régions, des renseignements faisant état d'un trafic en provenance d'autres régions comme l'Afrique, l'Europe et l'Asie du Sud-Ouest au cours de la période 2012-2015<sup>38</sup>. La quantité de méthamphétamine saisie dans le monde a atteint des niveaux records entre 2015 et 2018 (voir fig. XIII).

61. En Amérique du Nord, la quantité de méthamphétamine a atteint un record de 117 tonnes en 2018. Aux États-Unis, elle a atteint un niveau record pour la cinquième année consécutive en 2018, avec 82 tonnes, soit 33 % de plus qu'en 2017. Les autorités nationales ont indiqué une diminution de la fabrication locale de cette substance aux États-Unis depuis 2004, la méthamphétamine faisant l'objet d'un trafic dans le pays étant surtout fabriquée au Mexique et introduite en contrebande par la frontière sud-ouest du pays<sup>39</sup>. Après avoir fortement augmenté pour s'établir à 35 tonnes en 2016, la quantité de méthamphétamine saisie au Mexique en 2018 est passée à 33 tonnes. La méthamphétamine y est produite à partir de précurseurs importés par mer, principalement de Chine, du Japon et de Singapour<sup>40</sup>.

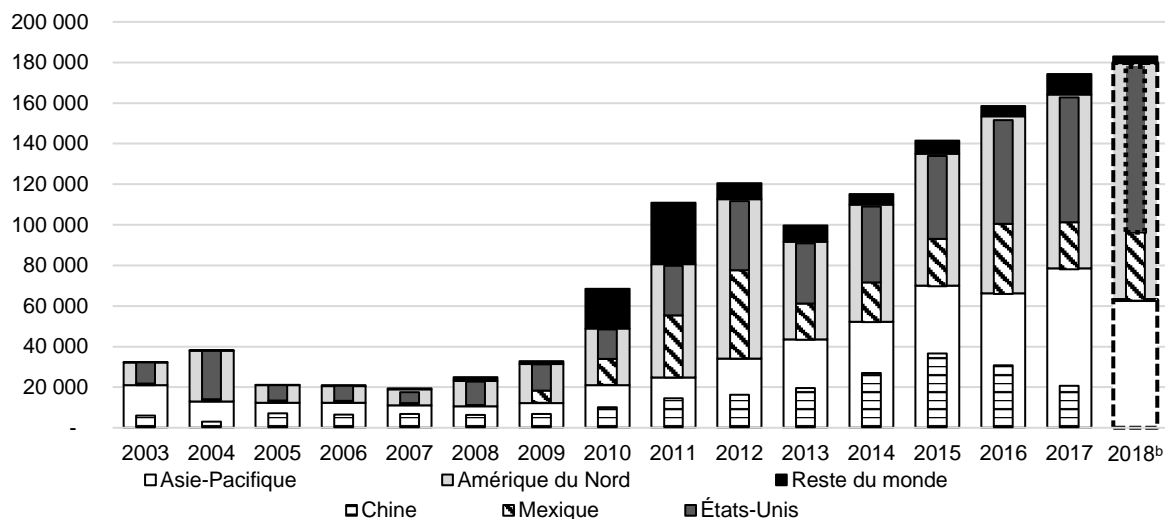
<sup>38</sup> ONUDC, *Global Synthetic Drugs Assessment: Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances* (Vienne, 2017).

<sup>39</sup> DEA, *2018 National Drug Threat Assessment*.

<sup>40</sup> ONUDC, réponses du Mexique au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2017.

Figure XIII  
Saisies mondiales de méthamphétamine, par région (2003-2018)<sup>a</sup>

(En kilogrammes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>b</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données de la Chine relatives aux saisies n'étaient pas disponibles.

62. Dans la région Asie-Pacifique, les saisies de méthamphétamine ont progressé presque chaque année depuis 2008, à l'exception de 2016 et 2018. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la méthamphétamine se présente sous forme de comprimés et de cristaux ; les comprimés sont fabriqués et vendus principalement dans la sous-région du Mékong, tandis que le trafic de cristaux concerne l'ensemble de la région<sup>41</sup>. Les pays de la sous-région du bassin du Mékong ont représenté environ 75 % des saisies de méthamphétamine sous forme cristalline entre 2011 et 2015<sup>42</sup>. Dans certains pays comme l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, les prix élevés de la méthamphétamine sous forme cristalline pourraient être un facteur déterminant de la fabrication croissante observée en Chine et en Asie du Sud-Est ces dernières années<sup>43</sup>.

63. La quantité de méthamphétamine saisie en Chine a augmenté chaque année entre 2008 et 2015, passant de 6 tonnes à plus de 36 tonnes, soit une moyenne de 18 tonnes. Après être restée supérieure à 30 tonnes en 2015 et 2016, la quantité saisie en Chine a fortement diminué, tombant à moins de 21 tonnes en 2017<sup>44</sup>. Au total, ce sont 63 tonnes de méthamphétamine qui ont été saisies dans la région Asie-Pacifique en 2018. Toutefois, ce chiffre ne tient pas compte des données les plus récentes sur les saisies réalisées en Chine (voir fig. XIV). En 2018, la Thaïlande a déclaré avoir saisi une nouvelle quantité record de méthamphétamine, soit 31 tonnes. L'Indonésie a également déclaré avoir saisi une quantité record de méthamphétamine en 2018, avec 8,2 tonnes, tandis que la quantité saisie en Australie est tombée à 4,9 tonnes, soit une baisse de 12 % ; pour sa part, le Myanmar a déclaré avoir saisi 2,8 tonnes de cette substance, ce qui représente une très forte baisse de 67 %.

<sup>41</sup> ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances – Rapport du Programme mondial SMART* (mai 2015).

<sup>42</sup> ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia: Trends and Patterns of Amphetamine-type Stimulants and New Psychoactive Substances – Rapport du Programme mondial SMART* (juin 2017).

<sup>43</sup> Ibid.

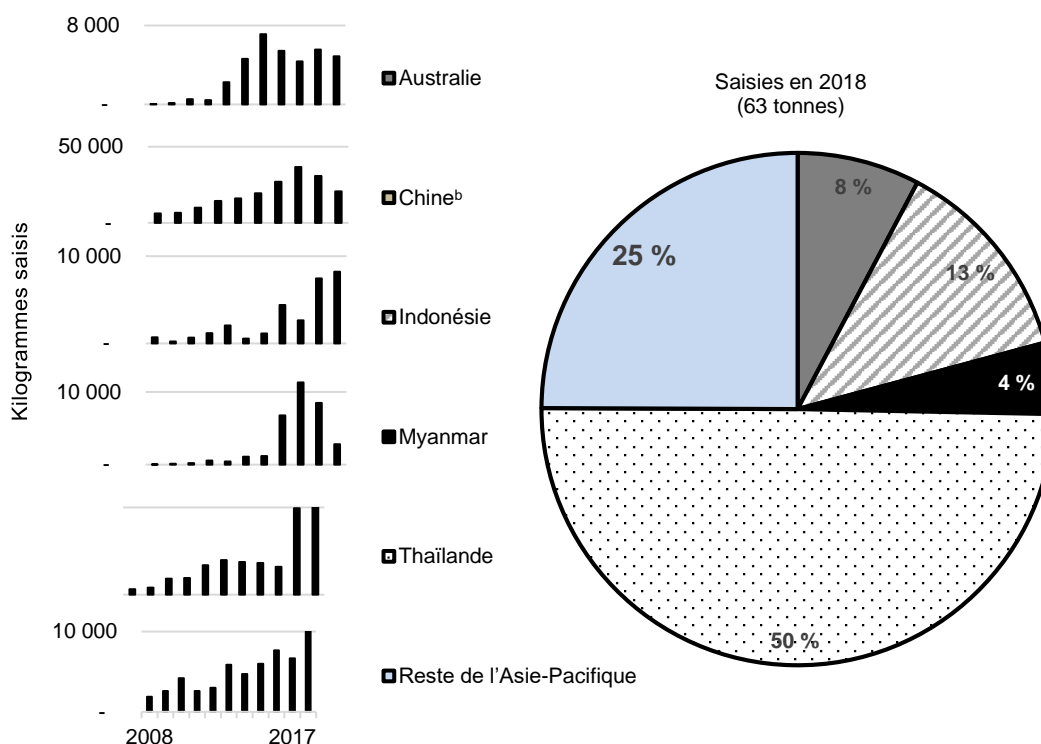
<sup>44</sup> Au moment de l'établissement du présent rapport, les données de la Chine relatives aux saisies de 2018 n'étaient pas disponibles.

64. Les autorités chinoises ont indiqué qu'en 2017, des efforts avaient été faits pour réprimer les infractions liées à la production illicite de drogues, en particulier de drogues de synthèse comme la méthamphétamine<sup>45</sup>. Grâce à ces efforts, la production intérieure illicite de drogues en Chine a diminué et s'est déplacée de régions clés comme le Guangdong et le Fujian vers d'autres régions, rendant plus difficile la saisie de ces produits par les services de détection et de répression.

Figure XIV

### Répartition géographique des saisies de méthamphétamine dans la région Asie-Pacifique en 2018, et saisies annuelles dans certains pays (2008-2018)<sup>a</sup>

(En kilogrammes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>b</sup> Les données correspondant à la Chine sont de 2017.

65. Outre ces deux principaux marchés, d'importantes quantités de méthamphétamine sont souvent saisies en République islamique d'Iran. Les autorités iraniennes ont déclaré avoir saisi 2,7 tonnes de méthamphétamine en moyenne entre 2010 et 2018 (2,9 tonnes en 2018) et découvert 141 laboratoires clandestins rien qu'en 2017. Au cours des deux dernières années, des quantités importantes ont été saisies par le Bangladesh (3 607 kg en 2017), la Fédération de Russie (1 131 kg en 2017) et la Turquie (566 kg en 2018).

### Amphétamine

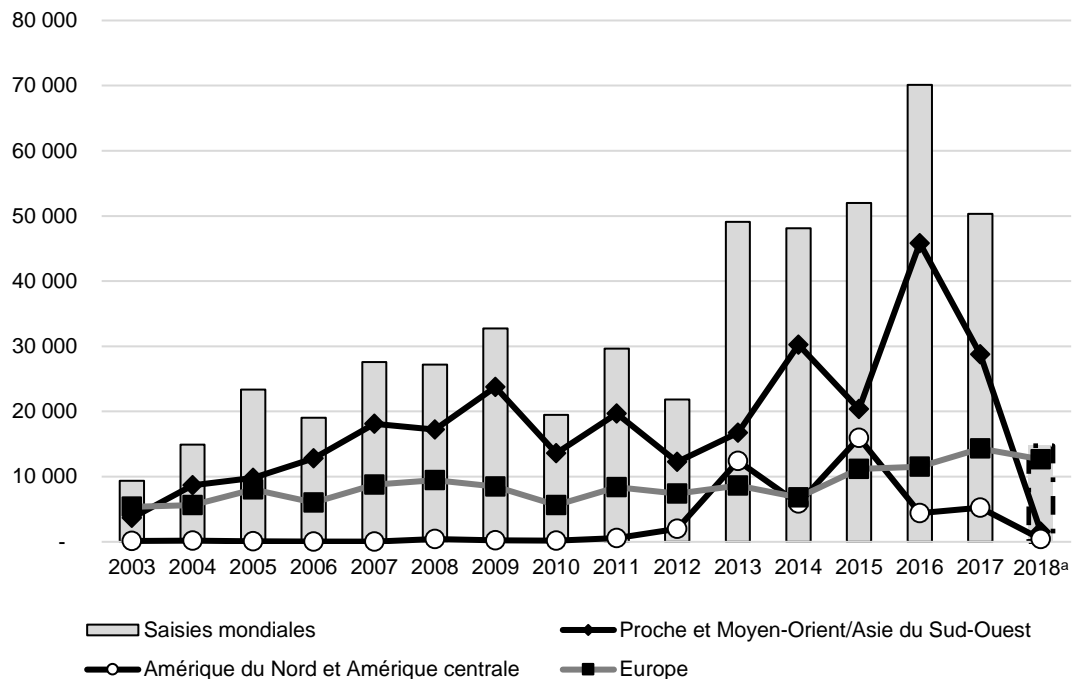
66. Depuis 2004, les saisies d'amphétamine au niveau mondial ont principalement été réalisées dans le Proche et le Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest (voir fig. XV). Les quantités saisies dans plusieurs pays du Proche et du Moyen-Orient ont sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie, l'amphétamine faisant l'objet d'un trafic presque exclusivement sous forme de comprimés de « captagon ». Au moment de l'établissement du présent rapport, la majorité des États Membres du Proche et du Moyen-Orient n'avaient pas fourni de données sur les saisies effectuées dans la région en 2018. En Asie du Sud-Ouest, la quantité saisie a également augmenté

<sup>45</sup> Rapport de pays présenté par la Chine à la quarante-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique.

ces dernières années, le Pakistan ayant signalé des niveaux records entre 2015 et 2017, avec une moyenne annuelle de 2,9 tonnes pendant cette période.

Figure XV  
Saisies mondiales d'amphétamine, par région (2003-2018)<sup>a</sup>

(En kilogrammes)



<sup>a</sup> Les données pour 2018 sont préliminaires et n'incluent pas la Jordanie car aucune information n'était disponible pour ce pays au moment de l'établissement du présent rapport.

67. En Europe occidentale et centrale, la quantité d'amphétamine saisie est restée relativement stable depuis 2005, avec un total de 6,2 tonnes en 2018, soit 9 % de moins qu'en 2017. Si les données de l'Allemagne relatives aux saisies de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport, le pays a régulièrement déclaré entre 1 000 kg et 1 700 kg chaque année depuis 2008. La quantité saisie au Royaume-Uni est revenue à ses niveaux antérieurs, soit 1,7 tonne en 2018, après avoir chuté à 561 kg en 2015. La production à grande échelle d'amphétamine dans la région reste concentrée aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Belgique<sup>46</sup>. La Grèce a déclaré avoir saisi 791 kg en 2018, soit une forte augmentation par rapport aux 165 kg déclarés en 2017, et la Pologne a déclaré une saisie sans précédent de 1 323 kg en 2018, soit une augmentation de plus de 100 % par rapport aux 633 kg de 2017. Ces dernières années, le trafic d'amphétamine a augmenté en Europe du Sud-Est, la Turquie ayant signalé une saisie record de 5,8 tonnes en 2018, soit la deuxième quantité la plus importante déclarée par un pays européen cette année-là, après l'Italie.

68. Ces dernières années, la présence d'amphétamine a progressé dans les Amériques, en particulier en Amérique du Nord et en Amérique centrale (voir fig. XV). Les États-Unis ont signalé en moyenne 5,9 tonnes d'amphétamine saisies chaque année depuis 2013. En 2018, les saisies ont chuté à 388 kg.

69. La quantité d'amphétamine saisie en Afrique a aussi récemment augmenté. Alors que les saisies sur le continent étaient d'environ 4,2 tonnes au cours des trois dernières années, les chiffres des saisies communiqués à l'ONUDC pour 2018 étaient nettement inférieurs au moment de l'établissement du rapport, principalement en raison de l'absence de données relatives aux saisies dans certains États Membres.

<sup>46</sup> EMCDDA et Europol, *Rapport sur les marchés des drogues dans l'UE 2019*.

### Substances de type « ecstasy »

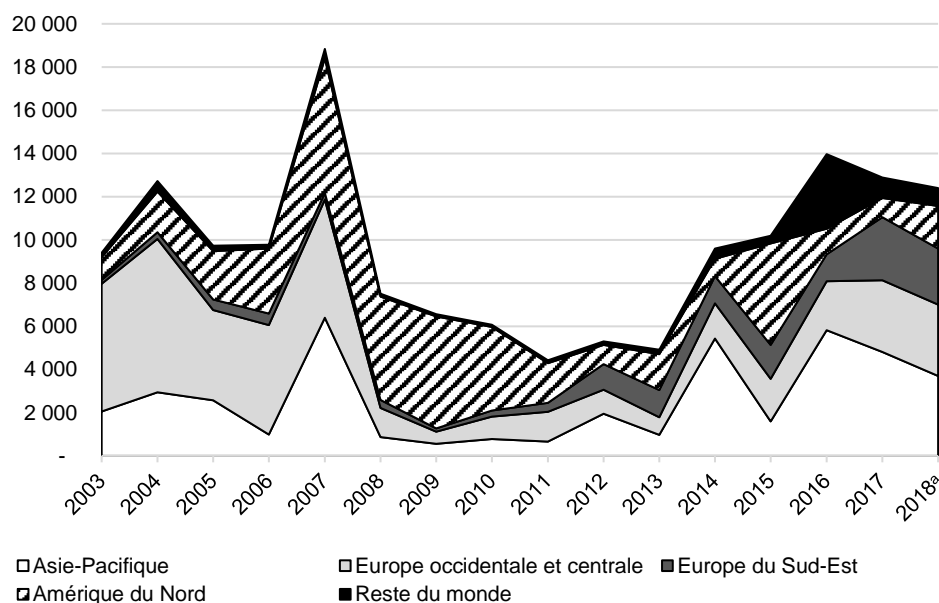
70. Par rapport à 2017, la quantité de substances de type « ecstasy » saisies dans le monde en 2018 a diminué de 4 % (12 393 kg)<sup>47</sup>. Les saisies sont restées à des niveaux très proches des niveaux élevés signalés en 2017 (12 889 kg), principalement en raison des augmentations enregistrées en Amérique du Nord, qui ont presque compensé les baisses observées dans la région Asie-Pacifique (voir fig. XVI). Depuis quelques années, on estime que la région Asie-Pacifique serait en passe de devenir un moteur du marché mondial de l'« ecstasy »<sup>48</sup>. Les saisies ont également fortement augmenté ces dernières années dans d'autres pays, en particulier en Turquie. En 2018, 88 % des saisies effectuées en Europe du Sud-Est l'ont été en Turquie.

71. Selon les données préliminaires pour 2018, la quantité de méthylènedioxy-3,4 métamphétamine (MDMA) saisie en Australie est tombée à 1 551 kg en 2018. La quantité de substances de type « ecstasy » saisie en Europe occidentale et centrale est restée stable (3,3 tonnes saisies en 2018), après avoir fortement augmenté, de 817 kg en 2013 à 3,3 tonnes en 2017. En 2018, 1 979 kg ont été saisis en Amérique du Nord, soit une hausse notable de 121 % par rapport à l'année précédente, due principalement à une augmentation des quantités saisies aux États-Unis. En 2018, la quantité de MDMA saisie en Turquie a atteint un niveau record de 2,9 tonnes, soit la deuxième quantité qui ait été déclarée par un pays cette année-là. La Turquie a déclaré en moyenne plus de 1,5 tonne par an entre 2012 et 2018, contre 676 kg pendant la période 2002-2011.

Figure XVI

#### Saisies mondiales de substances de type « ecstasy », par région (2003-2018)<sup>a</sup>

(En kilogrammes)



<sup>a</sup> Données 2018 préliminaires.

## IV. Conclusions

72. La culture du cannabis se poursuit dans la plupart des pays et dans toutes les régions du monde, tandis que la production de résine de cannabis reste limitée à quelques pays. À l'échelle mondiale, la quantité d'herbe de cannabis saisie a diminué en 2016, 2017 et 2018 par rapport aux niveaux observés en 2015 et les années précédentes.

<sup>47</sup> Données 2018 préliminaires.

<sup>48</sup> ONUDC, *The Challenge of Synthetic Drugs in East and South-East Asia and Oceania* (mai 2015).

73. Selon les données préliminaires, après avoir atteint des niveaux sans précédent en 2017, la culture mondiale du pavot à opium a diminué en 2018, tout en restant à des niveaux supérieurs à ceux observés précédemment. À l'échelle mondiale, les saisies d'opium et de morphine illicite ont toujours lieu principalement en Afghanistan et dans les pays voisins, tandis que celles d'héroïne se répartissent sur une zone géographique plus étendue. La quantité d'héroïne saisie dans le monde a suivi une tendance à la hausse depuis 2013 et les données préliminaires pour 2018 indiquent une baisse par rapport aux niveaux records, soit 78 tonnes.

74. Après s'être établie à des niveaux historiquement bas en 2013, la superficie totale consacrée à la culture du cocaïer a augmenté chaque année depuis lors, principalement en raison de la forte hausse enregistrée en Colombie. La quantité de cocaïne saisie dans le monde est tombée à 1 013 tonnes en 2018.

75. La forte baisse de la quantité de stimulants de type amphétamine saisie, qui est revenue au niveau de 2004, soit 14,8 tonnes, s'explique par l'absence de données concernant certains États Membres. La majorité des saisies de méthamphétamine opérées dans le monde ont lieu dans les régions Asie-Pacifique et Amérique du Nord et la fabrication illicite de cette substance se concentre traditionnellement près de ces marchés de consommation. Alors que la quantité de méthamphétamine saisie dans le monde a été multipliée par sept entre 2008 et 2018, la quantité d'amphétamine et de substances de type « ecstasy » saisie dans le monde depuis 2014 a été sensiblement supérieure à celle relevée 10 ans auparavant. En 2018, les saisies de substances de type « ecstasy » sont restées à des niveaux très proches des niveaux élevés signalés en 2017.

---